

LA VALLEE DU SAF-SAF : UN ESPACE RURAL
EN MUTATION.

K. BOUKHEMIS et A. ZEGHICHE

GLASGOW University

Le but de cette recherche, entreprise dans un espace bien défini, la vallée du Saf-Saf, est de mettre l'accent sur la structure de l'espace rural et son organisation, saisies à travers l'analyse des différents paramètres géographiques et socio-économiques. L'industrialisation et la forte croissance démographique sont les principaux moteurs de transformations enregistrées dans la vallée, telle que le déclin de l'agriculture, les problèmes de l'habitat... Néanmoins, les difficultés rencontrées dans ce monde rural ne sont qu'un aspect des problèmes de l'aménagement. La recherche pour un équilibre du milieu rural, doit être envisagée dans un ensemble d'actions intégrées.

I - UN ENVIRONNEMENT NATUREL CONTRASTE.

La vallée du Saf-Saf, orientée WSW - ENE, s'allonge sur une quarantaine de kilomètres de Skikda à El-Arrouch, avec un bassin versant large de quelques dix kilomètres. C'est une région où la topographie est fortement contrastée. Les moyennes montagnes gréseuses et marneuses, aux sols maigres couverts de matorral, s'opposent à la vallée constituée de terrains alluviaux permettant une agriculture relativement riche et évoluée.(1).

On peut distinguer quatre grandes unités physiques : zone de terrasses, collines, montagnes et les dunes.

Les terrasses présentent deux principaux niveaux, dont le premier niveau, se développant dans les bas fonds de vallée, se caractérise par des sols à texture sableuse et à tendance vertique avec des horizons tachetés de pseudo-gley (typiques de la région Ramdane Djamel et Salah Bouchaour) et par des sols limoneux (sols profonds et légers) à l'aval de la basse plaine. Toutefois, on retrouve du matériel grossier (galets, graviers) en surface. Le second niveau comprend des sols dans les horizons supérieurs sont argilo-sableux et les horizons inférieurs plus sableux et peu lessivés avec la présence de quelques nodules marquant un début d'encroûtement de ces horizons.

Les sols tirs occupent une superficie restreinte et se localisent exclusivement dans les dépressions plus ou moins inondables où se décantent les eaux de crues. Ils se rencontrent particulièrement sur les terres du domaine autogéré Bouglouf(Ramdane Djamel) Ce sont des terres difficiles à travailler, de bas fonds de vallée, où l'humidité est relativement bonne.

Les collines correspondent à des croupes gréseuses qui coiffent la zone de flysch. Leurs formes sont molles, représentant une convexité assez marquée au sommet et une légère concavité à la base. Leur altitude est d'environ 200 à 400 mètres.

Quant aux montagnes, elles sont vigoureuses et de deux types : les montagnes calcaires (Toumiets) et celles du socle (El-Alia). Elles sont d'une altitude moyenne de 1000 mètres et cloisonnent la vallée du Saf-Saf qui est à une altitude moyenne de 50 mètres.

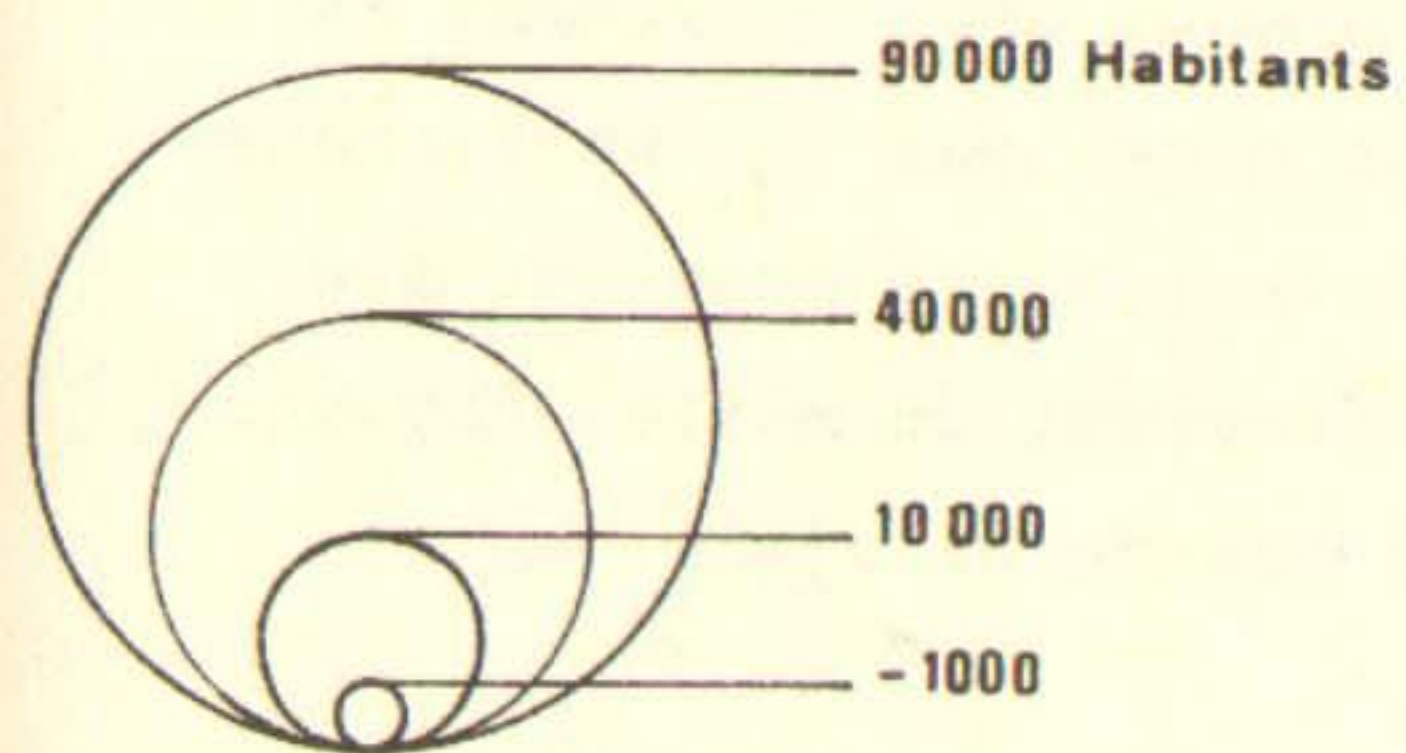
Il en est de même pour les dunes, qui sont de deux types et constituent le cordon dunaire s'étendant sur le littoral (est de Skikda). Les dunes de formation continentale, de couleur rouge, provenant de l'altération des roches et résultant du transport par l'eau d'éléments détritiques et les dunes actuelles de couleur blanche ayant une structure entrecroisée et un façonnement dû à l'érosion éolienne. Les types de sols plus couramment rencontrés dans cette zone de dunes sont des sols fersial-litiques, faisant partie de la grande catégorie des podsoles.

Malgré d'incontestables nuances locales, la vallée du Saf-Saf apparaît nettement moins arrosée que les autres plaines littorales de l'est Algérien. La vallée reçoit des précipitations de l'ordre de 600 à 800 mm (674 mm à El-Arrouch, 830 mm à Skikda) ; mais ces totaux annuels masquent la présence d'une saison sèche bien marquée de fin Mai à Septembre (2). L'irrigation est donc nécessaire pendant plusieurs mois, si l'on veut tirer parti au mieux des potentialités de la vallée. Les variations interannuelles sont également très variées. Les précipitations ont un caractère torrentiel affirmé et tombent en un délai très court (moins de 130 jours). Fait plus grave, elles se présentent souvent sous forme de grêle, et ce tous les ans. Deux couloirs grélifères méridiens ont pu être repérés, l'un de Sidi Mezghich à Salah Bouchaour et l'autre lui étant parallèle quelques dix kilomètres à l'Est.

Quant aux températures, sur le littoral, la moyenne du mois le plus froid est de 10° C, mais elle s'abaisse rapidement en direction du bassin d'El Arrouch (4 à 6° C) (3). Il est très difficile d'estimer les minima et maxima, faute de données fiables.

Fig.1

Répartition de la Population
Agglomérée
1977

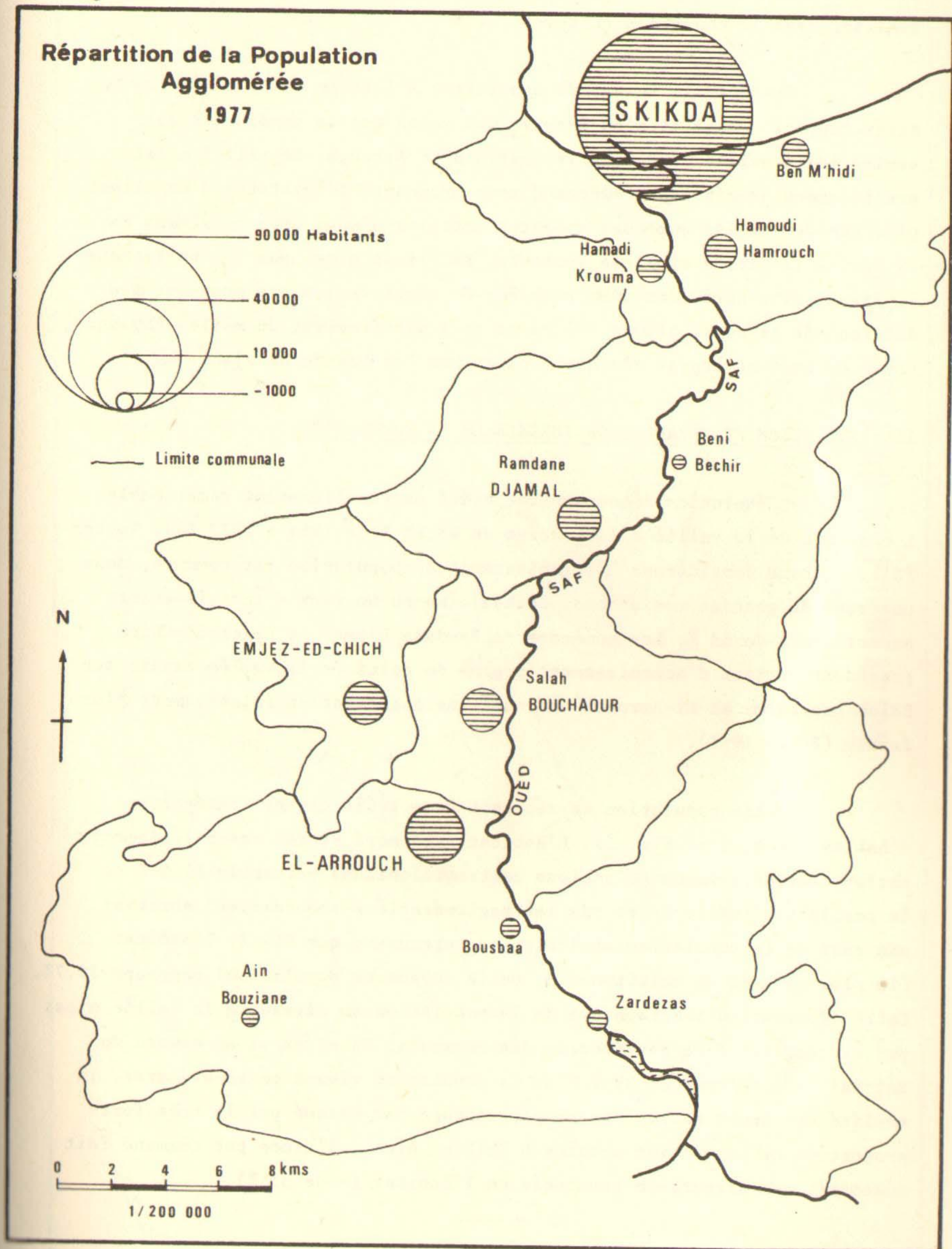


— Limite communale



0 2 4 6 8 kms

1/200 000



Tardives et fréquentes sur les versants et au fond du bassin d'El Arrouch, les gelées blanches constituent indéniablement un facteur limitant dans le choix des cultures.

En général, la vallée appartient à l'étage subhumide, avec hiver tempéré ; mais il n'en demeure pas moins que la tendance à la semi-aridité existe déjà dans le bassin d'El Arrouch. Le relief n'est pratiquement jamais assez accentué pour provoquer l'existence d'un climat plus humide, et les quelques modestes châteaux d'eaux sont marginaux par rapport à la vallée et à ses versants. Le climat n'est pas ici un facteur limitant, il s'agit plus d'un problème de conservation des eaux que des difficultés liées au climat. Il en va très différemment du milieu physique, varié et souvent ingrat dès que l'on quitte les bas fonds alluviaux.

II - EVOLUTION ET REPARTITION INEGALE DE LA POPULATION.

L'évolution démographique a été particulièrement remarquable. L'ensemble de la vallée s'est accrue de 43,87 % de 1966 à 1977 (4). Toutefois, si nous considérons l'accroissement de population par commune, nous noterons de grandes variations. Skikda a connu un taux d'accroissement exceptionnel de 53 %. Les communes de Ramdane Djamel et Emjez-Ed-Chich possèdent un taux d'accroissement proche de celui de la vallée tandis que Salah Bouchaour et El-Arrouch ont subi une augmentation relativement plus faible (28 et 29 %).

Cette population se répartit dans trois grandes catégories d'habitat (Tab. 1 et Fig. 1). L'habitat aggloméré dense, essentiellement chefs-lieux de commune (d'anciens centres coloniaux) rassemble 64,5 % de la population totale alors que les agglomérations secondaires, abritant une part de la population agricole, ne regroupent que 5,7 %. L'habitat (le plus souvent en multitudes de petits noyaux de population) regroupe 29,7%. Cette répartition géographique de la population au niveau de la vallée n'est pas expressive de la physionomie des communes. En effet, si au niveau du Saf-Saf on a uniquement 29,7 % de la population vivant en zone éparse, la réalité est toute autre ; car ce pourcentage est masqué par la très forte proportion de population urbaine à Skikda. Ainsi, l'étude par commune fait ressortir une dispersion prononcée de l'habitat (+ de 55 %).

Fig. 2

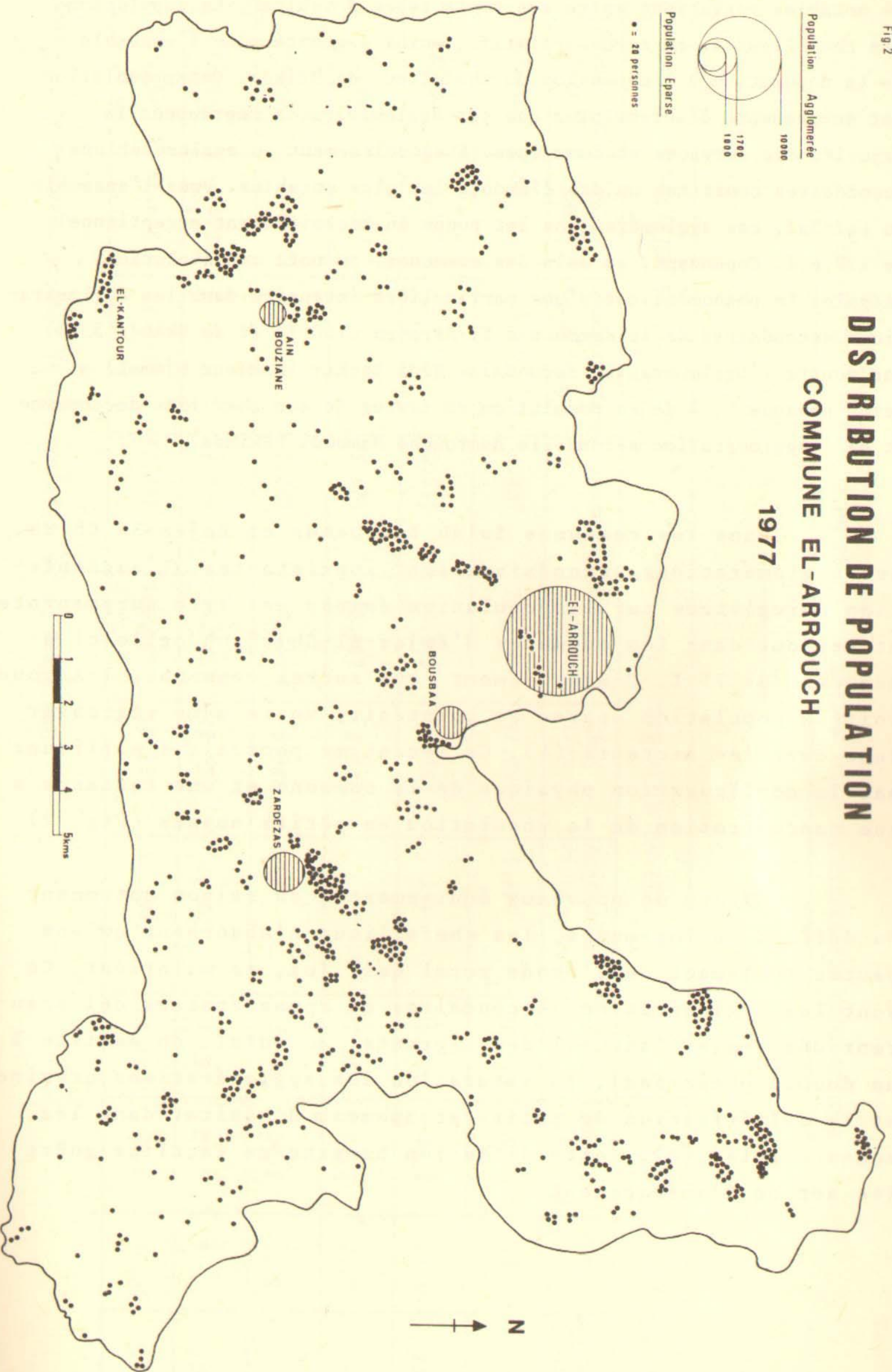
Population Agglomérée



Population Eparsé

• = 20 personnes

DISTRIBUTION DE POPULATION COMMUNE EL-ARROUCH 1977



L'accroissement intercensitaire de la population présente de notables variations entre ces trois types d'habitat. La population des chef-lieux a, en termes relatifs, moins augmenté que l'ensemble de la population à l'exception du chef-lieu de Skikda. Cette évolution est surprenante d'autant plus que ces agglomérations regroupent la majorité des services et commerces. L'accroissement en agglomérations secondaires constitue un des éléments les plus notables. Pour l'ensemble du Saf-Saf, ces agglomérations ont connu un accroissement exceptionnel de 119,6 %. Cependant, au sein des communes, on note une évolution inégale. Le phénomène est d'une particulière intensité dans les agglomérations secondaires de la commune d'El-Arrouch (100 %) et de Skikda (53 %). Par contre l'agglomération secondaire Béni Bachir (Ramdane Djamel) a perdu presque 24 % de sa population en faveur de son chef lieu de commune et de l'agglomération secondaire Hamrouche Hamoudi (Skikda).

Dans les communes Salah Bouchaour et Emjez-Ed-Chich, les agglomérations secondaires sont inexistantes. L'augmentation enregistrée par la population éparses est très surprenante et surtout dans les communes d'Emjez-El-Chich où celle-ci a augmenté de 75 %. Contrairement aux autres communes, El-Arrouch voit sa population éparses se maintenir, voire même régresser dans certains secteurs (4). Ce mécanisme pourrait s'expliquer par la configuration physique de la commune et une tendance à une concentration de la population en petits noyaux (Fig. 2).

Faute de nouveaux équipements, en raison notamment du déficit en logements, les chefs-lieux n'absorbent qu'une partie seulement de l'exode rural qui, lui, se maintient. Ce sont les agglomérations secondaires et zones éparses qui assurent désormais l'accueil des migrants. Au total, on assiste à un double phénomène ; la saturation des agglomérations urbaines et la pulvérisation de petits groupements d'habitat dans les zones rurales (6). Cette diffusion humaine ne facilite guère les actions d'aménagement.

Tableau I

REPARTITION ET EVOLUTION DE LA POPULATION SELON LA DISPERSION GEOGRAPHIQUE

1966 - 1977

Population	POPULATION EN 1966					POPULATION EN 1977					TAUX D'ACCROISSEMENT 1966-1977				
Commune	Population Totale	Chef lieu	Agglomérations secondaires	Eparcs	Population Tot.	Chef lieu	Agglomérations second.	Eparcs	Population Tot.	Chef lieu	Agglomérations Sec.	Eparcs			
SKIKDA	70.248	59.605	3.786	6.857	107.717	91.395	5.809	10.513	53	53	54	54			
RAMDANE DJAMEL	12.984	3.337	1.130	8.517	18.228	4.754	859	12.615	40,3	43,6	23,9	48,1			
SALAH BOUCHAOUR	10.266	4.594	-	5.672	13.177	5.822	-	7.355	28,3	26,7	-	29,6			
EM JEZ ED-CHICH	6.863	4.631	-	2.232	9.556	5.646	-	3.910	39,2	21,9	-	75,1			
EL-ARROUCH	29.496	9.532	-	19.964	38.147	12.920	4.130	21.097	29	35	100	5,6			
SAF-SAF	129.857	81.699	4.916	43.242	186.825	120.537	10.798	55.490	43,8	47,3	119,6	28,3			

Source : Recensement général de la population et de l'habitat.

L'augmentation de cette population éparsée est d'autant plus surprenante qu'elle ne s'est pas accompagnée d'un développement conséquent et d'équipement de services. Aux chefs-lieux bien situés et bien structurés, et parfois même hypertrophiés, s'opposent de vastes secteurs dépourvus en infrastructures et services. Ce déséquilibre est d'autant plus ressenti que les centres relais sont peu nombreux, sinon inexistants.

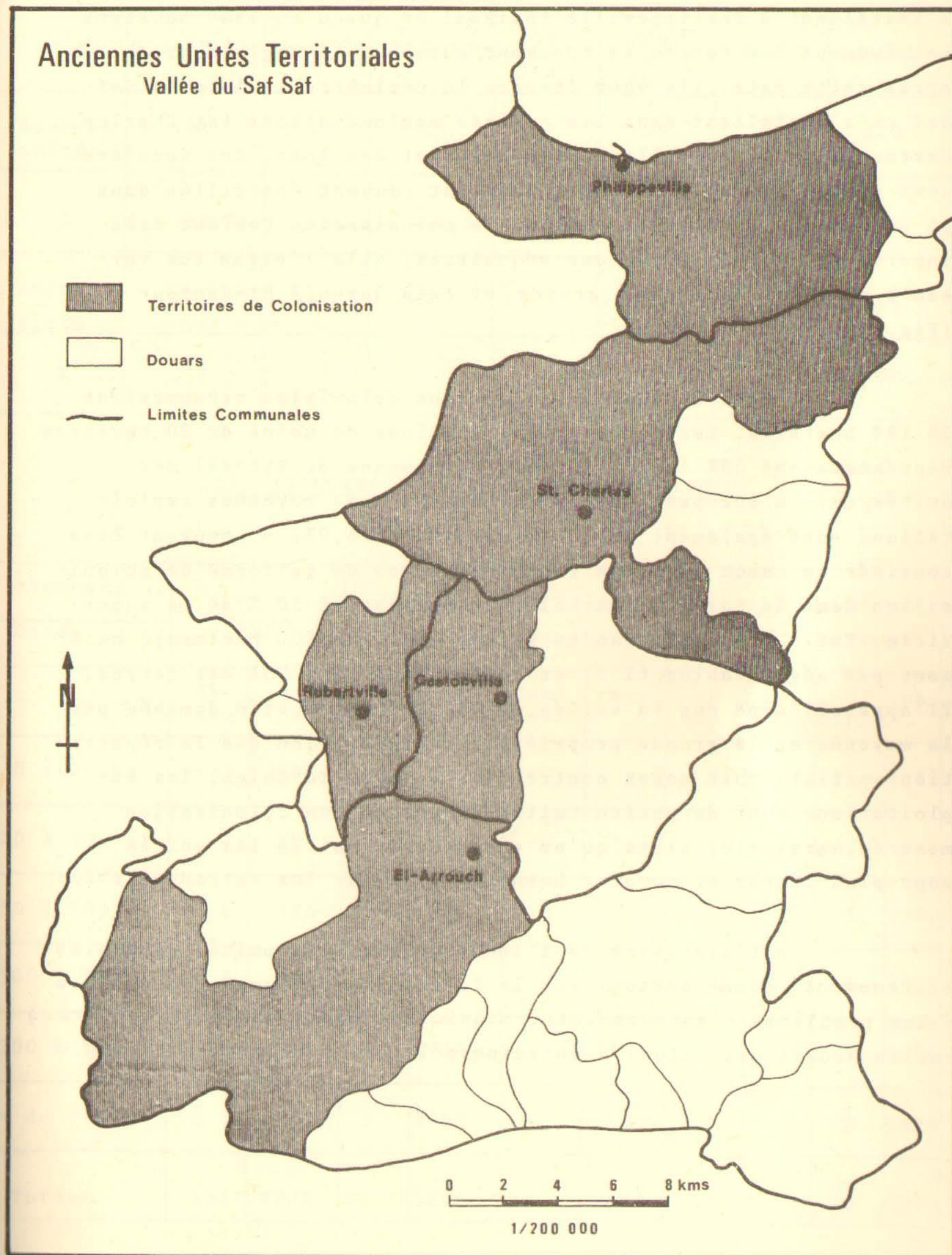
Il est possible de bâtir les grandes lignes de l'armature urbaine de la vallée et de cerner les zones d'influence. A la base, nous avons trois centres ruraux dont 2 peu dynamiques (Salah Bouchaour et Emjez-El-Chich) reflétant une occupation néanmoins dense, mais n'ayant que des fonctions bien limitées, car ne possédant aucune économie rurale, alors que Ramdane Djamel exerce de façon incontestable un rôle local par l'importance de son souk et l'implantation de l'unité SOGEDIA. El Arrouch, centre semi-urbain, se situe en position intermédiaire entre Ramdane Djamel et Skikda. Promu au rang de chef-lieu de daïra, il possède des structures administratives, commerciales relativement dynamiques complétées par l'implantation d'unités agro-industrielles. Au sommet, Skikda joue un rôle régional. C'est un chef-lieu de wilaya où s'accumulent toutes les activités (agricoles, administratives, commerciales et industrielles). Néanmoins, la croissance industrielle que connaît Skikda n'est pas sans effet sur le monde rural.

III - MUTATION FONCIERES: DE LA COLONISATION A LA R.A.

Dans le Saf-Saf, comme dans toutes les régions d'Algérie, la dépossession des terres a été à la fois précoce et particulièrement intense. La propriété Algérienne se réduisait sans cesse en faveur des colons. Retracer l'évolution dans le détail est très difficile vu le manque de documents. Cependant on peut donner les grands traits de la colonisation et distinguer les principales phases.

Dès le début de la colonisation, la vallée du Saf-Saf était partagée en propriétés domaniales et propriétés melks. Les

Fig.3



premières étaient représentées par les 15.700 hectares beylek. Les européens (surtout Italiens et Maltais plutôt que Français) s'installent à Philippeville (Skikda) et jusqu'en 1840 achètent massivement les terres se trouvant autour de l'agglomération. Après cette date, ils vont étendre le périmètre le long du Saf-Saf en s'installant dans les petites agglomérations (St Charles, Gastonville, Robertville) et en achetant des lots. Ces derniers sont généralement de taille réduite et souvent éparpillés dans le périmètre. Au fil des années, la colonisation devient très importante, par le moyen des séquestres, elle s'étend aux versants avec des lots plus grands et cela jusqu'à El-Kantour (Fig. 3) (7).

En 1962, 242 exploitations coloniales recouvraient 24 199 hectares. Les petites exploitations de moins de 20 hectares représentaient 58% (dont 50% dans la commune de Skikda) des unités, mais n'occupant que 5% des terres. Les moyennes exploitations sont également bien représentées (14,9%) et peuvent être considérées comme les plus représentatives de la forme de colonisation dans le Saf-Saf, car elles représentent 50 % de la superficie. Enfin les très grandes unités (plus de 500 hectares) ne sont pas négligeables (2 %) et contribuent pour 25% des terres. Il apparaît donc que la vallée du Saf-Saf était bien dominée par la moyenne et la grande propriété coloniale, bien que la répartition spatiale soit assez contrastée; à Emjez-Ed-Chich, les exploitations sont de petite taille indiquant une colonisation mesurée, marginale, alors qu'en amont de la vallée les unités sont plus lâches et mordent beaucoup plus sur les versants (Tab2).

A L'avènement de l'Indépendance, les unités agricoles se trouvent, comme partout sur le territoire national, confrontées à des problèmes d'encadrement (technicien, cadre de l'agriculture.) car le départ des colons a entraîné celui du personnel qualifié.

LES EXPLOITATIONS COLONIALES/CATEGORIE DIMENSIONNELLE

	0 à 20 ha	20 à 50	50 à 100	100 à 200	200 à 500	+de 500	total
Nombres unités	141	13	25	19	36	8	242
%	58,2	5,4	10,3	7,8	14,9	3,3	100
super- ficie	1221	461	1735	2587	12164	6031	24199
%	5	1,9	7,1	10,6	50,2	24,9	100

LES EXPLOITATIONS COLONIALES/COMMUNE

communes	Skikda		Ramdane Djamel		Salah Bouchaour		Emjez El-Chich		El- Arrouch	
Catég.	nb. exp.	sup. (ha)	nb. exp.	sup. (ha)	nb. exp.	sup.	nb. exp.	sup.	nb. exp.	sup.
0 à 20 ha	123	987	1	19	-	-	6	93	11	122
20 à 50	7	254	5	161	-	-	1	46	-	-
50 à 100	8	596	3	234	1	60	12	786	1	59
100 à 200	5	595	4	483	7	1021	2	307	1	181
200 à 500	8	2344	9	2514	2	530	2	705	15	6071
+ de 500	2	1100	3	2468	1	643	-	-	2	1820
Totaux	153	5876	25	5879	11	2254	23	1937	30	8253

Source :

Enquêtes communales.

Après un passage à vide (1962-63) et par des mesures successives, se dessina l'orientation du nouveau régime qui, par les décrets de Mars, institue l'autogestion. En 1964, on compte 11 comités de Gestion (contre 10 en 1976) dans la vallée regroupant 24.000 ha. La modifications intervenues en 1966, entraînant la création de nouvelles coopératives réservées aux anciens Moudjahidines (CAPAM), viennent confirmer les profondes mutations que connaît l'agriculture Algérienne depuis 1963. Ces unités sont dotées d'une structure différente de celles des domaines autogérés. Elles répondaient à un souci de recyclage des anciens moudjahidines. On compte actuellement 23 CAPAM pour l'ensemble du Saf-Saf. Ces unités se trouvent également confrontées au problème de l'inexpérience du collectif.

L'adoption de la charte de la Révolution Agraire proclamée en 1971, va encore entraîner de profondes transformations des structures agraires déjà en place.

PARCELLAIRE AGRAIRE HETEROGENE

La superficie totale occupée par les exploitations agricoles est très importante, près de 47.000 hectares.

REPARTITION DES TERRES PAR COMMUNE ET PAR SECTEUR Tab. 3
EN 1976 (UNITE HECTARE)

Secteurs Communes	Secteur de la R.A-%		Secteur Socialiste-%		Secteur Privé-%		Total Commune-%	
Skikda	103	1,8	3190	56,0	2397	42,2	5690	100
Ramdane Djamel	925	9,0	6194	61,5	2964	29,5	10083	100
Salah Bouchaour	553	13,4	2254	54,7	2855	48,8	5849	100
Em Jez Ed Chich	972	16,6	2022	34,6	1313	31,2	4120	100
El-Arrouch	4296	20,7	8314	40,0	8131	39,2	20741	100
Saf-Saf	6849	14,7	21976	47,3	17660	38	46483	100

Le secteur Socialiste est de loin le secteur dominant (47,4 % des terres). Les CAPAM occupent relativement la plus grande partie des terres (11 300 hectares) et sont au nombre de 23 avec une superficie moyenne de 500 hectares. Elles ont toutes été constituées au cours de l'été 1966, aux dépens des terres des domaines. Par contre ces derniers sont au nombre de 10 et sont de taille beaucoup plus grande (1 000 hectares en moyenne).

Les exploitations privées sont très difficiles à cerner. A la veille de la R.A. ce secteur occupait 22 000 hectares environ (8). Actuellement il ne compte que pour 38%, 3500 hectares lui sont enlevés durant la 2^e phase de la R.A.

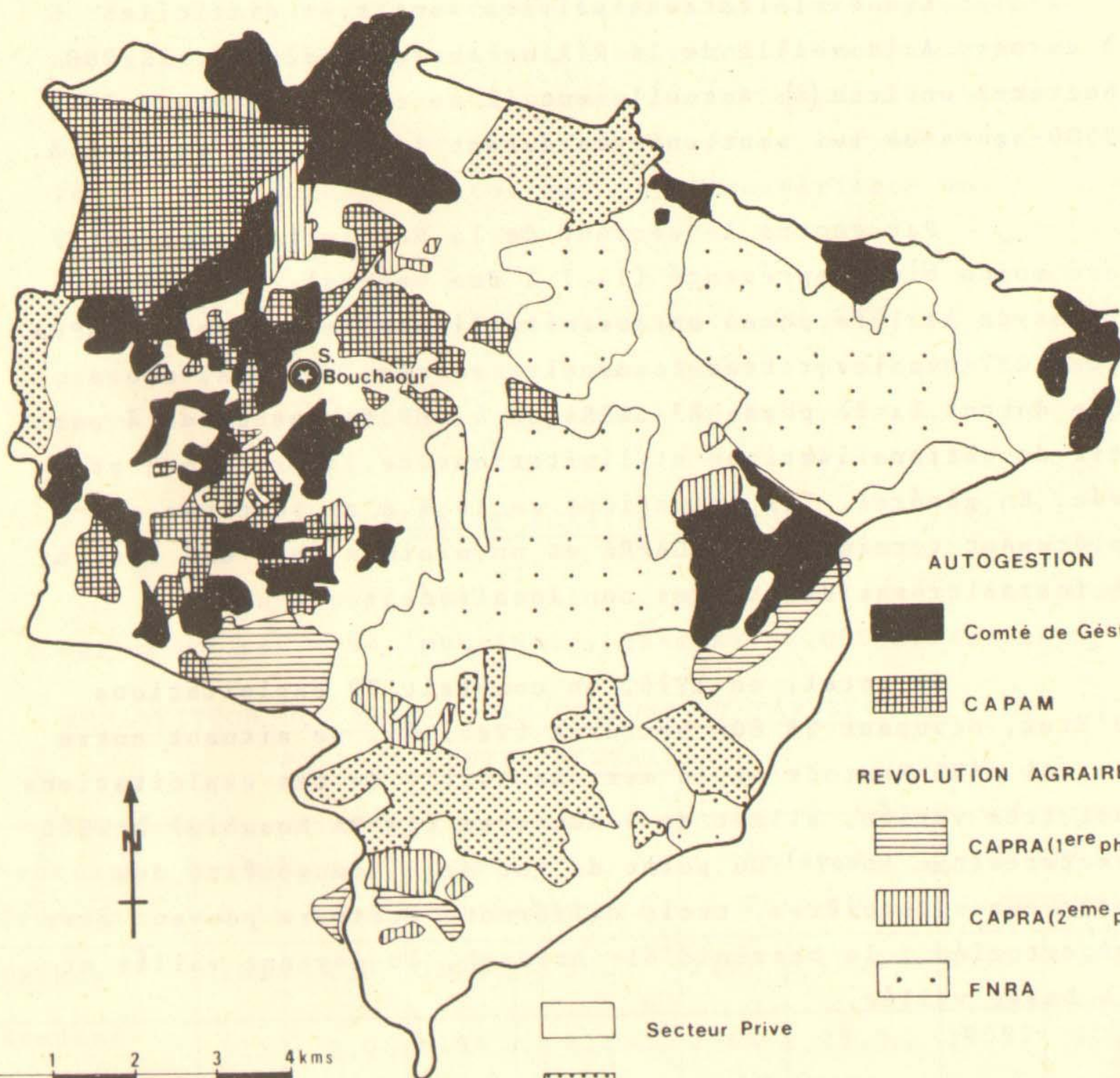
Par contre le secteur de la Révolution Agraire est moins bien représenté (14,7 % des terres). Les opérations de la 1^{ère} phase ont permis l'installation de 18 CAPRA et 1 GMV sur les terres communales versées au FNRA, alors que durant la 2^e phase 23 CAPRA et 4 GMV furent créés à partir de nationalisations et limitations de la propriété privée. En général, les opérations de la R.A. ne sont pas complètement terminées ; 3 CAPRA et un minimum de 4 GMV restent à installer sur des terres non localisées.

Au total, en 1976, on comptait 79 exploitations d'Etat, occupant 28 800 hectares (Tab. 4), se situant entre le col d'El-Kantour et la mer. La taille de ces exploitations est très variée, allant de 4 hectares (CAPRA Bouabid) à 2346 hectares (Dom. Rouaya). Du point de vue de l'homogénéité des structures foncières, trois différents secteurs peuvent être répertoriés ; le bassin d'El-Arrouch, la moyenne vallée et la basse vallée.

Le bassin d'El-Arrouch comprend la commune d'El-Arrouch et les collines nord d'Emjez-Ed-Chich. Il se caractérise par de vastes îlots appartenant eux-mêmes à de grandes unités, que ce soit celles du secteur Socialiste (domaine Rouaya ; 2346 hectares, CAPAM Daoudi ; 1524 hectares) ou celles de la R.A. (Boubelli ; 502 hectares). Les plus grandes unités se localisent sur les zones de collines.

Fig.4

STRUCTURE FONCIERE Commune Salah Bouchaour



AUTOGESTION

nombre

Comté de Gestion (1)

CAPAM (2)

REVOLUTION AGRAIRE

CAPRA (1^{ere} phase) (3)

CAPRA (2^{eme} phase) (7)

FNRA

Secteur Prive

Parcelles appartenant aux communes avoisinantes

La moyenne vallée inclut les communes de Salah Bouchaour et Emjez Ed-Chich et se caractérise par une mosaïque de parcelles de dimensions variables appartenant elles mêmes à des unités de superficies très variables. Cette mosaïque et cette hétérogénéité des superficies des exploitations s'expliquent par la présence du goulot d'étranglement du Saf-Saf au niveau de Salah Bouchaour, offrant un développement de petites terrasses, ce qui donne des exploitations aux parcelles réduites (Fig. 4).

La basse vallée est constituée par les communes de Skikda et Ramdane Djamel. Dans l'ensemble, les unités sont de taille moyenne (CAPAM Bouacida : 475 hectares, CAPRA Bouchetata : 180 hectares) et se caractérisent par une géométrie du parcellaire.

Il est possible d'évaluer le degré de morcellement foncier en utilisant l'indice foncier qui est l'addition de l'indice de structure et de groupement (9). Au total 3 grandes catégories peuvent être établies dans la vallée du Saf-Saf.

La catégorie I regroupe les unités qui ont une bonne assiette foncière. L'indice de structure est inférieur à 1,25 et l'indice de groupement à 2,25. Les unités, classées dans cette catégorie, sont à la fois bien structurées et bien groupées car composées dans la majorité des cas d'un îlot de culture assez homogène. Uniquement 20 % de l'ensemble des exploitations se trouvent dans cette catégorie (2 domaines, 3 CAPAM et 9 CAPRA). Leur indice foncier est compris entre 2,25 et 3,50.

La catégorie II rassemble les exploitations dont l'indice foncier est compris entre 3,50 et 6,50, soit 41,4% de l'ensemble du Saf-Saf (2 domaines, 12 CAPAM et 15 CAPRA). Certaines possèdent une structure satisfaisante mais sont désavantagées par un mauvais groupement, alors que d'autres se trouvent en situation inverse.

Tab. 4

REPARTITION DES TERRES EN 1976

Secteurs Communes	SECTEUR SOCIALISTE				SECTEUR DE LA REVOLUTION AGRAIRE						TOTAL	
	Domaine		CAPAM		CAPRA I		CAPRA II		GMV		COMMUNE	
	Nbre	Sup. (ha)	Nbre	Sup. (ha)	Nbre	Sup. (ha)	Nbre	Sup. (ha)	Nbre	Sup. ha	Nbr	Sup. (ha)
SKIKDA	3	1790	7	1400	1	103	-	-	-	-	11	3293
RAMDANE DJAMEL	4	4400	5	1794	3	603	4	322	-	-	16	7119
SALAH BOUCHAOUR	1	1260	2	994	3	234	7	320	-	-	13	2808
EM JEZ ED CHICH	1	877	2	1145	6	717	2	216	2	39	13	2994
EL-ARROUCH	1	2346	7	5968	5	821	10	1827	3	808	26	11770
SAF-SAF	10	10673	23	11301	18	2478	23	2685	5	847	79	27984

Pour la commune d'El-Arrouch, est à ajouter au total 840 hectares émanant d'attributions individuelles.

La catégorie III regroupe les unités qui souffrent de sérieux handicaps fonciers (éloignement des parcelles, morcellement, centres d'exploitations extérieurs aux terres...). Elle rassemble 32,8 % des unités avec un indice foncier dépassant 7.

On peut noter qu'il y a une certaine corrélation entre les structures actuelles du secteur Socialiste et celles de la colonisation du point de vue taille et parcellaire. En effet, les unités ayant un groupe foncier assez bon se localisent dans la basse vallée et le bassin d'El-Arrouch et correspondent au parcellaire assez grand de la colonisation officielle. Par contre, les unités ayant un parcellaire hétérogène et morcelé (indice foncier médiocre) correspondent aux structures de la colonisation privée qui s'est caractérisée par une multitude de petits lots jardins (Dom-Sahki)(10). Elles sont localisées à Salah Bouchaour et emjez-Ed- Chich. En général, la colonisation officielle n'a pas mordu sur les versants, elle s'est limitée au fond de la vallée du fait que la population refoulée a immédiatement occupé les versants. Il ne faut pas aussi oublier que l'hétérogénéité du parcellaire et le morcellement excessif que connaissent certaines unités sont en rapport direct avec les conditions de mise en place. En effet, la distribution des unités s'est faite sans la reconnaissance au préalable de la répartition des exploitations colonisables sur le terrain, leur taille et surtout l'éloignement des parcelles entre elles.

IV - UNE AGRICULTURE EN CRISE.

Les aptitudes culturales des sols permettant à peu près toutes les spéculations, y compris les plus intensives, le Saf-Saf demeure malgré tout une région de production céréalière: car sur une superficie agricole utile de 20 586 hectares, la part des céréales s'élève à 40 %. Cependant si elle occupe une place importante, sa répartition à travers l'espace agricole n'est pas homogène. Il y a une nette opposition entre

l'amont du Saf-Saf à vocation céréalière et l'aval nettement plus arboricole et maraîcher (11). La moyenne des rendements tourne autour de 10 quintaux à l'hectare, mais les écarts interrannuels sont très importants : 5 q/ha en mauvaise saison contre 27q/ha en bonne saison. Ces variations dans le rendement sont liées à un certain nombre de facteurs à savoir les aléas climatiques, mauvaises techniques culturales, mauvaise sélection des semences et diversité des milieux physiques.

Quant aux plantations, regroupant les arbres fruitiers (pommiers, poiriers), agrumes et vigne ; elles se limitent essentiellement à la basse vallée, à l'exception de la CAPRA Bouabid (El-Arrouch) installée sur une terrasse alluviale et équipée en moyens d'irrigation. L'aire de distribution arboricole est très restreinte car c'est le type même de cultures qui exigent des conditions écologiques favorables. Par conséquent, la zone pouvant satisfaire toutes leurs exigences est bien la basse vallée où les précipitations tournent autour de 900 mm, les écarts thermiques peu importants et où les conditions édaphiques sont les meilleures. Le verger agrumicole est le plus développé et occupe les niveaux de terrasses Rharbiennes. Il est très bien représenté à Skikda. Cependant, on assiste à une faible production due certainement à l'abondance de vieilles plantations, aux mauvais entretiens et à la cadence irrégulière de l'irrigation et surtout à une régression des superficies consacrées à l'arboriculture. En général, la politique de rénovation et de rajeunissement de l'arboriculture au niveau du Saf-Saf a été un échec. De même, le vignoble est devenu très limité dans la région (domaine Bouglouf) après la politique d'arrachage entamée en 1970. La reconversion de celui-ci, peu exigeant en eau, par des cultures basées sur l'irrigation et des moyens techniques évolués ont placé les unités dans une situation difficile, d'autant plus que les problèmes d'eau se posent avec acuité dans la région. Il ne semble pas qu'il y ait une politique d'orientation qui permettrait de redresser cette situation.

Enfin, les cultures maraîchères occupent une faible superficie (2,3%). On note une nette concentration de cette spéculation à Skikda et El-Arrouch. 84 % des terres consacrées au maraîchage appartiennent au secteur Socialiste. Il est difficile d'estimer l'évolution de la production du fait qu'elle varie d'une année à une autre du simple au double, voire même au triple. On constate que malgré l'augmentation des superficies, une tendance de la production à la baisse est apparente. Ceci est lié au problème de la qualification de la main d'oeuvre, du fait que ces cultures sont difficilement maîtrisables et au manque d'utilisation d'engrais et produits phyto-sanitaires.

D'une façon générale, l'élevage lui aussi demeure dans la plupart des unités une activité secondaire. L'élevage bovin est essentiellement pratiqué dans les communes de Skikda et Ramdane Djamel par le secteur Socialiste. La production laitière reste faible : 1900 à 2000 litres par an contre une norme de 3000 litres. Cette faiblesse s'explique par l'utilisation de méthodes traditionnelles, ce qui réduit considérablement les aptitudes laitières des vaches. Très peu de travailleurs ont une expérience préalable ou une qualification particulière dans le domaine de l'élevage bovin. La formation d'éleveurs spécialisés est dérisoire.

A - LES SYSTEMES DE CULTURE.

L'étude des systèmes de culture, directement en relation avec les milieux naturels (topographie, sols, climat, voire même micro-climat) fait apparaître 3 grandes zones pour lesquelles la tendance à l'extensivité est apparente.

Le bassin d'El-Arrouch se subdivise en 2 secteurs. Le secteur amont, domaine de versants aux sols marno-argileux, est le domaine de l'extensif. Le type

d'assolement rencontré est biennal : céréales-jachères ou céréales-légumes secs. Le secteur aval, formé de collines et de terrasses, est marqué par un système de culture semi-extensif. Le type d'assolement est toujours biennal avec de temps en temps introduction de cultures maraîchères.

La zone d'Emjez-Ed-Chich et Salah Bouchaour fait également apparaître 2 secteurs. Sur les collines, aux sols noirs, il est pratiqué un assolement triennal : céréales-jachère-légumes secs. C'est toujours le domaine du semi-extensif. Le fond de vallée et dépressions intracollinaires permettent un système de culture semi-intensif à intensif.

la basse vallée, domaine des terrasses alluviales aux sols beaucoup plus riches, présente également un système semi-intensif à intensif. Néanmoins, il n'est pas rare de rencontrer des assolements biennaux, céréales-fourrages ou céréales-légumes secs.

Incontestablement, on ne peut que relever une assez inquiétante évolution du système de culture vers l'extensivité. Cette dernière se confirme aussi par l'analyse de la productivité. La moyenne de la SAU/travailleur est légèrement supérieure à 6 ha. Ceci est très faible pour une vallée en position sub-littorale. Cette faiblesse se rencontre au niveau des 2 secteurs, avec néanmoins, des nuances notables entre l'amont et l'aval de la vallée (Tab. 5). Une politique d'intensification devrait aboutir à la modification de ce système, malheureusement ce n'en est pas encore le cas.

REPARTITION HA S.A.U/TRAVAILLEURS PAR COMMUNE ET PAR SECTEUR

Secteurs →	Autogestion	CAPAM	C.A.P.R.A.	Moyenne
Communes ↓				
SIKIKDA	3 ha	2,7 ha	2,1 ha	2,8 ha
RAMDANE DJAMEL	7,1 ha	3,1 ha	11,8 ha	7,2 ha
SALAH BOUCHAOUR	5,7 ha	5,5 ha	3,6 ha	5,1 ha
EM JEZ ED CHICH	10,5 ha	6,6 ha	3,8 ha	6,7 ha
EL-ARROUCH	15 ha	9,2 ha	8,3 ha	9,5 ha
SAF - SAF	6,3 ha	6,2 ha	6,5 ha	6,3 ha

B - EFFECTIF AGRICOLE, PEU IMPORTANT, INSTABLE ET SOUS-QUALIFIE.

Il n'a pas été possible de rassembler des statistiques sérieuses pour étudier la part réelle de la population agricole par rapport à la population active totale, vu l'absence d'enquêtes générales depuis 1966 et vu le retard dans la publication du recensement 1977. Pour pallier à cette insuffisance, nous pouvons mettre en parallèle le nombre d'actifs agricoles par secteur et par commune et tenter une esquisse de comparaison.

Les secteurs, Socialiste et Révolution Agraire, rassemblent 1946 permanents et 1657 saisonniers (Tab. 6). Quant au secteur privé, selon le recensement général de l'agriculture de 1973, il regroupait 18400 actifs. Toutefois, on remarque un certain gonflement de cet effectif vu le mode de comptage employé (tenant compte des épouses...).

Tab. 6

REPARTITION DE LA POPULATION AGRICOLE PAR COMMUNE ET PAR SECTEUR

Secteurs Communes	SECTEUR SOCIALISTE			SECTEUR RA	Total SS + RA
	Permanents (1)	Saisonniers (2)	Total 1 + 2	Attributaires	
SIKIDA	387	464	851	17	868
RAMDANE DJAMEL	548	481	1029	53	1082
SALAH BOUCHAOUR	198	148	346	101	447
EM JEZ ED CHICH	75	138	213	164	377
EL-ARROUCH	206	426	632	197	829
SAF - SAF	1414	1657	3071	532	3603

La répartition des effectifs par commune est très inégale. La commune de Ramdane Djamel regroupe 30 % des effectifs, avec ses 601 actifs

agricoles (permanents + attributaires). Puis viennent Skikda et El-Arrouch employant un peu plus de 400 actifs chacune. Dans la moyenne vallée, l'effectif est plus faible. Regroupés, Skikda et Ramdane Djamel réunissent 66 % des effectifs permanents et 57 % des saisonniers. Une telle distorsion s'explique facilement par l'importance du nombre des unités socialistes et par la pratique des cultures plus intensives que dans le bassin d'El-Arrouch et la moyenne vallée.

Si nous analysons l'effectif agricole par secteur, nous notons également des contrastes. En secteur socialiste, la moyenne varie entre 30 et 35 ; quant au secteur de la révolution agraire, le chiffre moyen se situe entre 8 et 12, avec des extrêmes de 5 (CAPRA Bouabid) et 33 (CAPRA Mahfoud). Une telle distribution de l'effectif se justifie par le mode d'installation des unités. La création des unités socialistes était spontanée au lendemain de l'indépendance, héritant ainsi de l'ancienne structure (l'exemple par excellence est le domaine Bouglouf employant 128 permanents) ; alors que la distribution des terres aux coopérateurs s'est faite sur la base de la fourchette d'attribution établie à partir des zones équipotentiellles.

C - PREDOMINANCE DE L'EFFECTIF SAISONNIER

L'étude de l'effectif saisonnier portera uniquement sur le secteur Socialiste, car actuellement, par conception, la Révolution Agraire est défavorable à l'emploi de saisonniers. Sur un total de 3071 actifs, les saisonniers représentent 53,9%. Si on descend dans le détail, on voit que les CAPAM emploient plus de saisonniers. Les membres du collectif des CAPAM se déchargent du travail et font appel par conséquent à un nombre élevé de saisonniers. Ce comportement pourrait provenir de leur relative autonomie de gestion. Cette attitude a créé l'existence de "permanents saisonniers" sur ces unités. Ce sont des actifs payés en tant que saisonniers et qui, pourtant travaillent plus de 200 jours par an. C'est le cas des pointeurs, garçons d'écriture et quelques gardiens.

D - EVOLUTION DE L'EFFECTIF AGRICOLE (1970-75).

Au niveau régional, la première constatation à faire sur les variations d'effectif est la suivante: la relative stabilité des effectifs en secteur de la R.A et la diminution des effectifs en secteur Socialiste. Cette diminution paraît plus sensible dans les domaines que les CAPAM; à l'exception de la CAPAM Bengharsallah (Skikda) qui a perdu 35,7 % de son effectif depuis 1973. Skikda connaît une très forte variation négative, alors que les autres communes se caractérisent par de faibles variations. Ceci s'explique bien par l'extention de l'industrie, mordant sur de nombreuses unités d'où une perte de superficie et l'intégration d'un certain nombre de l'effectif dans le secteur industriel.

Si nous faisons le bilan pour l'ensemble du Saf-Saf, on relève 381 départs dont 262 vers l'industrie, 84 désistements et 35 départs sans motifs déterminés. D'une manière générale, les variations des effectifs sont atténuées dans la mesure où elles sont compensées par la mise en place des attributaires de la R.A.. Les arrivées masquent les départs.

Les unités ont de plus en plus du mal à retenir leurs propres travailleurs qui préfèrent aller s'employer dans d'autres secteurs d'activité et notamment l'industrie. Ce mouvement est surtout caractérisé par un départ massif de jeunes, aggravant la situation des unités.

E - EFFECTIF AGRICOLE VIEILLI ET SOUS QUALIFIE.

L'ensemble du Saf-Saf dénote un vieillissement moyen, mais cette moyenne masque de grandes différences entre les secteurs et les communes. L'effectif de la R.A. est beaucoup plus jeune que celui du secteur Socialiste. Dans les domaines, le vieillissement de la main d'oeuvre est très apparent. Une telle structure d'âge est défavorable et ne peut avoir que des conséquences fâcheuses sur la productivité du travail.

EVOLUTION DE L'EFFECTIF AGRICOLE (1970-1975)
PAR COMMUNE ET PAR SECTEUR

Secteurs	DOMAINES			CAPAM			RA		
	1970	1973	1975	1970	1973	1975	1970	1973	1975
Communes	1970	1973	1975	1970	1973	1975	1970	1973	1975
SKIKDA	250	172	172	260	238	215	-	16	17
RAMDANE DJAMEL	329	296	301	271	247	247	-	41	53
SALAH BOUCHAOUR	93	79	79	125	126	119	-	85	101
EM-JEZ ED-CHICH	47	37	37	45	38	38	-	180	164
EL-ARROUCH	66	51	52	200	131	154	-	178	197
SAF-SAF	785	635	641	901	780	773	-	498	532

La situation des CAPAM est la même, sinon pire, si l'on tient compte des handicaps physiques de nombreux coopérateurs. En général, on remarque que le vieillissement tend graduellement à s'accuser de l'amont vers l'aval de la vallée. Ce sont surtout les unités péri-urbaines qui présentent un indice de vieillissement assez élevé.

La plupart de cette main d'oeuvre est illétrée. L'analphabétisme est un grand frein car l'acquisition d'une qualification technique ou l'accès à la formation professionnelle supposent au moins savoir lire et écrire, surtout que l'agriculture Algérienne est "bureaucratisée". L'effectif agricole spécialisé représente un très faible pourcentage. En effet, plus des 2/3 de l'effectif sont une main-d'oeuvre non qualifiée. Les ouvriers agricoles occupent une place importante dans les unités (62 % à Skikda, 68 % à Salah Bouchaour, 69 à Emjez-Ed-Chich). L'encadrement technique n'est que de l'ordre de 10 %, par contre les ouvriers affectés à des tâches non productives (gardiens) sont nombreux dans la vallée (13 %) ; soit à cause du morcellement des terres, soit en raison des cultures pratiquées. Aussi, les actions de formation en encadrement technique, cultures, matériel et élevage paraissent impératives si l'on veut redresser la situation actuelle des unités. De même se pose le problème de la relève, car les unités se vident de leur force de travail qui n'est ni remplacée qualitativement ni quantitativement, en raison de la baisse générale de l'emploi agricole. Néanmoins, la partie amont dominée par une forte concentration rurale permettant ainsi un renouvellement de la force de travail agricole, s'oppose nettement à la basse vallée.

V - VIABILITE ECONOMIQUE

Calculée pour la période 1970 à 1974, l'efficience moyenne (13) apparaît nettement faible pour l'ensemble des unités du secteur Socialiste. Toutefois, les résultats obtenus sont assez hétérogènes. Elle varie de 0,10 (CG Hamrouche) à 0,93 enregistré à la CAPAM Soltane. Par contre la R.A. connaît une amélioration des résultats et on assiste à une augmentation de l'efficience des unités dans de fortes proportions (CAPRA Toufouti : 1,19 en 1973 à 4,49 en 1974).

Cette efficience moyenne est conditionnée par certains paramètres tels que la structure foncière, le type de culture pratiqué et la main-d'oeuvre employée. En effet, on remarque que les charges sont plus importantes dans les exploitations à parcellaire morcelé que celles possédant un parcellaire monobloc. Le domaine autogéré Sahki (20 parcelles) possède une efficience moyenne parmi les plus faibles du Saf-Saf (0,30) ; ses charges totales par hectare SAU sont de 1365 DA alors que son produit brut n'est que de 417 DA/hectare. On note aussi que les unités à système de culture extensif (céréaliier) arrivent des résultats assez bons, du fait que les charges main-d'oeuvre et matériel sont moindres. Par contre, les unités à vocation arboricole et maraîchère possèdent une efficience en dessous de la moyenne, car de telles cultures exigent un travail régulier tout au long de l'année. S'ajoute à ces charges excessives de main-d'oeuvre, le mauvais entretien des plantations qui se répercute sur les rendements. L'exemple de la CAPAM Belézia est très frappant. Elle enregistre un produit brut de 464 DA/hectare alors que seules les charges main-d'oeuvre dépassent 3040 DA.

D'une façon générale, cette situation est encore aggravée par de fortes charges du matériel. La structure du parc étant très hétérogène, pose des problèmes d'une extrême gravité surtout au niveau de l'approvisionnement régulier en pièces détachées. Il arrive très souvent qu'une exploitation préfère se doter d'un nouvel engin que d'attendre des mois (6 mois minimum) avant de voir l'engin en panne réparé. En secteur Socialiste, il est pratiqué une politique de renouvellement du matériel ; celui-ci étant très défectueux, car vétuste ou mal entretenu par manque d'atelier et de hangar. On remarque également une inadéquation entre le matériel demandé par l'unité et celui livré par l'ONAMA ; ceci entraîne une mauvaise ou sous-utilisation de ce matériel, tout en augmentant les charges de ces unités. En général, la politique des unités est basée surtout sur la valorisation du potentiel matériel que sur celle du potentiel humain. La modernisation est souvent confondue avec la mécanisation. Certes elle est souvent utile mais mal comprise, elle entraîne une réduction massive de l'emploi agricole et une dégradation du potentiel des sols.

The first thing I noticed when I stepped out of the car was the cold, crisp air. It was a relief after the warm, humid air of the city. I walked towards the entrance of the building, my eyes scanning the surroundings. The architecture was a mix of modern and traditional styles, with large windows and ornate details. I felt a sense of anticipation as I approached the door. The door was slightly ajar, and I pushed it open. Inside, the room was dimly lit, with a single lamp casting a warm glow. I walked towards the lamp, my feet making a soft sound on the polished floor. I reached the lamp and turned it on. The room was now brightly lit, and I could see everything clearly. I looked around the room, taking in the details of the furniture and the walls. It was a beautiful room, and I felt a sense of pride as I looked at it. I walked towards the door and opened it. Outside, the sun was shining brightly, and the air was warm. I took a deep breath and smiled. I was home.

CONCLUSION

L'étude, très générale, nous a toutefois permis de mettre en évidence le rôle, le plus souvent néfaste, de certains facteurs sur la viabilité économique du secteur agraire, à savoir d'une part la mauvaise structure interne des exploitations et la désorganisation de l'espace rural, et d'autre part les retombées du développement industriel dans la région. Si les conditions physiques et climatiques ne sont pas un frein en soi, à l'exception de la partie sud d'El-Arrouch (topographie accidentée) et si le problème de l'eau se pose non en terme de quantité mais plutôt en terme d'une meilleure maîtrise et d'une utilisation plus rationnelle des potentialités ; le déséquilibre et la désarticulation de l'espace rural réduisent considérablement la viabilité de la région. Ces derniers se traduisent par une mauvaise structure foncière, une extensivité des cultures et par une distorsion entre l'habitat et les services, mettant ainsi en valeur l'existence d'une mobilité des hommes de plus en plus accrue et des structures rurales relativement inertes et figées.

Le morcellement et l'émiettement des terres des unités sont une des causes principales du déficit, car ils entraînent d'importants déplacements aussi bien en hommes qu'en matériel. Afin de donner une meilleure structure aux unités, il est nécessaire d'agir sur le foncier par des actions soit de remembrement soit de restructuration selon les cas. L'opération remembrement est possible à court terme et a un caractère d'ordre technique. Elle consiste en une opération d'échanges de parcelles entre les unités lorsque ceci est possible. De même la nécessité de réduire les superficies de certaines unités, car en raison de leurs trop grandes tailles, la gestion est difficile (CAPAM Daoudi, Boukerma, Domaine Rouaya...). Quant à l'opération restructuration, entamée dans la commune de Skikda (fin 1976) a été loin d'apporter le succès escompté. Elle a été davantage une action de redistribution des parcelles, matériel... des unités touchées par l'industrie, qu'une véritable restructuration. En général, cette opération s'est faite d'une manière incohérente, car l'attribution de ces parcelles s'est basée beaucoup plus sur le statut juridique (de CAPAM à CAPAM, de domaine à domaine) que sur la répartition géographique des unités et des parcelles. Hâtivement menée, l'opération a créé de nouveaux problèmes. Ainsi, par exemple, le comité de gestion Hamrouche a hérité d'un troupeau bovin, alors qu'il n'est pas doté d'infrastructures nécessaires et ne pratique pas de cultures fourragères. Ce n'est que récemment (1980) que les autorités locales décident d'intervenir pour corriger cette mauvaise articulation spatiale des structures agraires. En effet,

le domaine Mouats, constitué de quatre (4) grandes parcelles éloignées l'une de l'autre, accentué par des résultats financiers négatifs, a été dissout, permettant ainsi la création de quatre (4) nouvelles CAPRA sur les 4 différents lots. Malheureusement, cette opération a un faible impact, car limitée à la seule unité, alors qu'il aurait été nécessaire de l'étendre au reste des communes, étant donné que plusieurs unités (domaines autogérés Sahki, Rouaya, CAPAM Daoudi, Soltane...) présentent les mêmes problèmes que ceux du domaine Mouats.

En ce qui concerne l'habitat et les services, l'étude fait apparaître un sous-équipement des zones rurales bien que l'accroissement démographique a été notable. Ceci est essentiellement lié au caractère dispersé de cette population. Ainsi, il serait extrêmement difficile d'aboutir à une hiérarchie cohérente des réseaux si la trame habitat reste dominée par la dispersion. D'ailleurs ce phénomène n'a pas jusqu'aujourd'hui sa raison d'être, ceci par ce que 2 faits actuels s'imposent : un nouveau contexte socio-économique a été mis en place et une nouvelle option politique s'affirme. La dispersion caractérise une société à enracinement agro-pastoral, mais cette réalité ne fait que s'estomper de nos jours (la société agraire tend actuellement à devenir de plus en plus stable, plus intégrée dans le courant de la vie moderne). De plus, la nouvelle option politique algérienne tend délibérément vers un habitat groupé afin de faciliter le rapprochement des services aux centres d'habitat.

A cela vient s'ajouter les retombées du développement industriel, qui ont depuis quelques années engendré de profondes mutations dans la vallée du Saf-Saf. Les industries implantées, non seulement s'approprient principalement les terres les plus riches et monopolisent les ressources en eau destinées auparavant à l'irrigation, mais elles ont contribué aussi à la dévalorisation du travail de la terre (désintéressement croissant des jeunes à l'agriculture), s'exprimant par un transfert de main-d'oeuvre du secteur agricole au secteur d'activité non-agricole. Cette nouvelle situation pose le problème de l'orientation de l'agriculture algérienne en général, car d'un côté les besoins en produits agricoles augmentent et de l'autre on assiste à une stagnation sinon à une régression de la production agricole. Néanmoins, pour que cette politique d'orientation ait un sens, il est nécessaire d'agir sur les structures foncières, d'améliorer la qualification des travailleurs et pratiquer une politique de rajeunissement des effectifs. Le but recherché est l'établissement d'un nouvel équilibre entre les disponibilités du milieu naturel et les besoins de la population concernée, soutenus par une mise en place d'infrastructures conséquentes.

Bibliographie

- (1). A. BOUCHLOUKH, A. BOUNAA, et al, "La vallée du Saf-Saf :
Elements pour une Restructuration de l'Espace Rural "D.E.S 276 Pages,
Université de Constantine, 1976.
- (2). P. SELTZER : Le climat de l'Algérie. Alger
- (3). Op. Cit.
- (4). Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire :
Evolution de la population 1966-1977, Alger, 1979.
- (5). A. BOUKHEMIS : Problems of rural settlement in El-Arrouch commune,
eastern Algeria, Glasgow University, 1979.
- (6). Op. Cit.
- (7). Registre : "propriétés foncières et leurs contenances (propriété
privée et périmètre) "cadastre, Constantine.
- (8). Recensement général de l'agriculture, 1973, DARAW, Skikda.
- (9). G. MUTIN : La Mitidja, décolonisation et espace géographique, Alger
1976.
- (10). K. BOUKHEMIS : Problems of agrarian development in Salah Bouchaour
commune, eastern Algeria, Glasgow University, 1970.
- (11). Plan de culture des unités de production (1970-1975).
- (12). Etat de paye pour le secteur socialiste et enquêtes auprès des
unités de la Révolution Agraire.
- (13). Bilan financier des unités (1970-1975), CACG, Skikda.

Manuscrit prêt en Septembre 1981